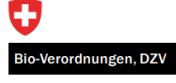


Liste des normes reconnues qui exigent les prestations écologiques requises PER

Conformément aux lignes directrices pour les marques régionales, partie A, article 5.2, les exigences relatives à la norme de production des ingrédients agricoles régionaux et d'autres produits primaires régionaux s'appliquent désormais. Tous les ingrédients issus de la production agricole régionale proviennent au moins d'exploitations contrôlées selon les prestations écologiques requises (PER) conformément à l'ordonnance sur les paiements directs¹ (OPD). Cela ne s'applique pas aux ingrédients agricoles provenant de producteurs primaires qui ne sont pas des exploitations au sens du règlement n° 1 de la définition agricole. Un objectif pour ces entreprises est décidé dans le cadre de la stratégie de durabilité de l'Association Suisse des produits régionaux. Les exigences relatives à la norme minimale de production pour les ingrédients issus de la production régionale non agricole sont définies dans les spécifications spécifiques à l'industrie respectives. Une période transitoire est prévue jusqu'au 31.12.2026 pour la mise en œuvre.

Liste des normes reconnues qui exigent le PER :

Normes	Par défaut	Logo
Certificat de performance écologique PER Le PER suisse s'efforce d'avoir une vision holistique des écosystèmes et des exploitations.	OPD SR 910.13, chap. 3 PER comprend les points suivants: – élevage respectueux des animaux – équilibre équilibré des engrains – analyses régulières des sols – Proportion de zones de compensation écologique – rotation réglementée des cultures – Obligation d'enregistrement et de contrôle	
Bio Suisse	Règles biologiques pour les produits avec des bourgeons www.bio-suisse.ch	
IP-Suisse	Fabriqué à partir de matières premières suisses en Suisse. www.ipswitzerland.ch	
Règlement sur les produits biologiques	L'ordonnance sur les produits biologiques de la Confédération couvre les réglementations nationales relatives à la production et à la transformation de produits biologiques en Suisse. www.bio-inspecta.ch	
Déméter	Demeter est le label de qualité valable au niveau mondial pour les aliments issus de l'agriculture biodynamique. www.demeter.ch	
Garantie Suisse	La marque d'origine de garantie, qui vérifie si les matières premières proviennent de l'agriculture suisse et sont transformées exclusivement en Suisse. www.suissegarantie.ch	

Swissmilk Green	Prix pour les produits laitiers qui répondent aux exigences de la norme de production « Lait suisse durable ». www.swissmilk.ch	
QM Viande suisse (Gestion de la qualité de la viande suisse)	Règle de bonnes pratiques agricoles pour les éleveurs www.qm-schweizerfleisch.ch	

¹ Les entreprises agricoles au sens de l'art. 6 de l'ordonnance sur les conditions agricoles (RS 910.91) sont des entreprises agricoles qui:

- Se consacrent à la production végétale ou à la garde d'animaux, ou les deux,
- Comptent un ou plusieurs unités de production;
- Sont autonomes sur les plans juridiques, économiques, organisationnels et financiers ainsi qu'indépendantes d'autres exploitations ;
- Disposent de leur propre résultat d'exploitation et
- Sont exploitées toute l'année.